



Ouagadougou, le

09 JUIN 2021

N° 2021 _____ / MESRSI/SG/DGESup

**COMMUNIQUE D'OUVERTURE DE LA SESSION D'ORIENTATION ET
D'INSCRIPTION 2021 DES ANCIENS BACHELIERS DANS LES
UNIVERSITES PUBLIQUES DU BURKINA FASO**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation porte à la connaissance des bacheliers titulaires d'un ancien baccalauréat et n'ayant pas une inscription dans une institution d'enseignement supérieur au Burkina Faso, que les demandes d'orientation et d'inscription dans les universités publiques du Burkina Faso seront reçues sur la plateforme Campusfaso à l'adresse <https://www.campusfaso.bf> du 20 Juin 2021 à 00h au 20 Juillet 2021 à 23h59, délai de rigueur.

A cet effet, les bacheliers titulaires d'un baccalauréat burkinabè des sessions 2018 et 2019 devront se rendre sur la plateforme « <https://www.campusfaso.bf> » et renseigner directement leur **numéro de table ou numéro de PV du baccalauréat, leur date de naissance et l'année d'obtention du baccalauréat** pour :

- ✓ créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- ✓ créer son dossier sur la plateforme et l'y déposer en faisant ses choix de filières de formation et par ordre de préférence.

Les bacheliers titulaires d'un baccalauréat burkinabè des sessions antérieures à 2018 devront utiliser le lien « [inscription ancien bac](#) » et renseigner les informations demandées avec exactitude pour effectuer leur demande d'orientation.

Aussi, les bacheliers titulaires d'un baccalauréat étranger antérieur à 2021 devront utiliser le lien « [inscription bac étranger](#) ».

NB :

- ✓ les bacheliers titulaires d'un baccalauréat burkinabè session 2020 ne sont pas concernés par cette session ;

- ✓ les informations d'accès au compte Campus Faso du bachelier, notamment l'INE et le MOT DE PASSE sont confidentiels et ne doivent, en aucun cas, être communiquées à une tierce personne. Le Ministère décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces consignes ;
- ✓ toute manipulation frauduleuse ou fausse déclaration est passible d'annulation de l'orientation et/ou de l'inscription et de poursuites judiciaires.

Pour toutes autres informations, veuillez contacter l'équipe d'assistance et/ou visualiser la vidéo de démonstration.

Contacts : (+226) 07 76 76 76 / 52 36 69 71 / 58 50 56 55.

Pour le Ministre et P/D
le Secrétaire général



Pr Mahamadou SAWADO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques